



Fiche descriptive d'une action d'éducation aux arts plastiques INTERVENTION SOUS FORME DE RESIDENCE DE CREATION-TRANSMISSION

L'intervenant artiste bénéficiera d'un espace mis à sa disposition gratuitement pour la réalisation un travail de création personnelle au sein de l'école ou à proximité (24h maximum) sur une période de 6 semaines selon le calendrier prévu avec le responsable de l'établissement afin de réaliser un projet co-construit avec les enseignants. Puis l'intervenant consacra 12h par classe avec les élèves pour travailler sur le projet réalisé.

Nombre d'élèves : Maximum 15 par séance

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'INTERVENTION :

- Objectifs principaux :

- Faire connaître l'activité de street art et faire découvrir ce domaine artistique particulier aux enseignants et aux élèves, rencontre avec l'artiste intervenant, observer une oeuvre
- Eveiller la créativité des élèves en les incitant à s'exprimer dans la pratique artistique définie
- Développer la pratique artistique de chaque élève au cours du projet (essais avant de réaliser concrètement)
- Développer la confiance, travailler sur l'entraide et la complémentarité entre les élèves

- Contenus pédagogiques :

Echange avec les enseignants et/ou la direction afin de définir le projet (choix d'un thème) en mettant en avant la puissance du street-art comme moyen d'expression et de réflexions pour les élèves. Le street-art devient un vecteur de valeurs fondamentales (citoyenneté, culture de l'engagement, laïcité, lutte contre toutes les formes de discrimination...).

Phase de réflexions : Les élèves sont invités à **s'exprimer en utilisant les codes graphiques qui leur ont été présentés** lors des premières heures de l'intervention de l'artiste. Le brainstorming dirigé par l'artiste va inspirer leur créativité, leur capacité à imaginer, à réaliser une production.

Phase de propositions : Les suggestions des élèves doivent être les plus variées possible et aboutissent généralement à un choix qui remporte la majorité de la classe. Le résultat n'est jamais programmé à l'avance et chaque projet est unique.

Phase de réalisation/mise en forme du projet : L'artiste accompagne et guide son projet sur des axes au travers desquels les élèves appréhendent différents aspects de la création et de la production artistique : fabrication d'une oeuvre individuelle ou oeuvre collective.

Les élèves vont s'essayer à dessiner, à peindre, à réaliser des collages, des pochoirs, à s'exprimer sur des supports en lien avec le thème choisi. **Les paramètres de la pratique varient (techniques, matériaux, espaces).**

La part de pratique de chaque élève est centrale, c'est lui qui doit produire une oeuvre qui lui sera propre dans le cadre du projet pédagogique. Pratiquer en arts plastiques c'est explorer, s'exercer et créer avec une intention.

Tout au long de ce processus, l'accompagnement pédagogique des enseignants est un précieux soutien car ils connaissent les sensibilités et les difficultés propre à chaque élève.

- Moyens mis en œuvre :

- Utiliser les matériaux mis à disposition par l'artiste intervenant (craie, peinture...)
- Utiliser le matériel mis à disposition par l'artiste intervenant (pinceaux, bombes, éponges, rouleaux...)
- Utiliser les mains ou les doigts des élèves (notamment pour les petites sections)
- Utiliser des supports (bois, cellophane, toile, carton, papier ...)

Noms et qualité des intervenants proposés :

Nom - Prénom	Statut	Profession et/ou qualification
DEBATISSE Thomas alias OTOM	Artiste auteur, Entrepreneur individuel en création artistique N° SIRET : 795 245 067 00017	Entrepreneur individuel . Niveau BTS Arts Appliqués. Brevet d'Aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)
BRIAN CADDY	Artiste, Entrepreneur individuel N° SIRET : 828 683 235 00018	Entrepreneur individuel. A suivi un enseignement artistique à la Villa Thiole de Nice (EMAP) et à l'école des Beaux-Arts de Toulon (ESADTPM)